

POUR UN MODELE D'ANALYSE SYNTHEMATIQUE*

Comme démarche d'analyse portant sur les unités termino-synthématiques, nous adopterons une grille à trois niveaux : dans l'identification, premier niveau, nous étudierons les modalités de formation de l'unité synthématique soumise à l'examen, ainsi que son comportement. Selon les constituants, le syntème produit est appelé *dérivationnel*, *confixé*, *composé* ou *syntème à constituants multiples*, très fréquent au niveau des termes scientifiques et techniques. Suivant son comportement, le syntème est dit *endocentrique* s'il ne s'agit pas de transformation de classe entre le noyau et le syntème produit. Au cas où une transformation de classe se réalise, on désigne le syntème produit comme *exocentrique*.

Au deuxième niveau, *morphologique*, nous procéderons à l'analyse des variantes de formes qui n'affectent pas le sens. Dans cette optique, l'amalgame est considéré comme le lieu privilégié de l'analyse morphologique.

Au dernier niveau que nous réservons à l'étude *lexico-axiologique*, nous allons essayer de dégager les valeurs contextuelles des syntèmes en fonction du modèle de la lexicologie structurale.

Ces trois niveaux de l'analyse synthématique peuvent être regroupés de la manière suivante sur un tableau synoptique :

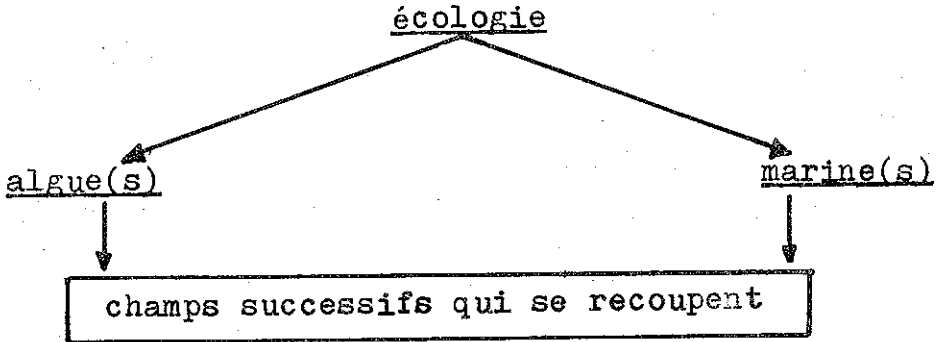
(*) Extrait de notre thèse de «Haute-Licence», intitulée **Analyse du discours scientifique et technique. Un essai de lexicologie appliquée.** (Sous la direction de Berke VARDAR; Institut des Sciences Sociales, Université d'Istanbul, 1985).

- I. *Identification* : a) 1. synthèmes affixaux : synthèmes préfixaux, synthèmes suffixaux
 2. synthèmes confixaux
 3. synthèmes composés
 4. synthèmes à constituants multiples
 b) 1. synthèmes endocentriques
 2. synthèmes exocentriques
- II. *Morphologie* : a) synthème amalgamé
 b) le monème «pluriel»
 c) le genre, etc.
- III. *Axiologie* : a) champs terminologiques (champs suffixaux, préfixaux, etc.)
 b) relations sémantiques (à base contextuelle entre les synthèmes : synonymie, antonymie, hyperonymie-hyponymie, polysémie)
 c) champs lexico-axiologiques

Analyse synthématique : un essai d'application

En partant de la distribution thématique des synthèmes terminologiques qui figurent dans l'*Ecologie des algues marines* (1), nous prendrons deux *termes-pivots*, les monèmes uniques *algue* et *marine*, et procéderons à l'étude de leur combinaison synthématique pour les rattacher par l'intermédiaire des *champs lexicaux* et des *champs morphologiques* ou *des champs terminologiques*, à la macrostructure termino-synthématique. Pour établir les *micro-structures* constituées autour de ces termes, nous allons nous servir du concept de *champ notionnel*. Ainsi essaierons-nous d'établir, par des séries paradigmatiques, un mouvement bijectif entre le *sens* et la *signification* des termes étudiés. On peut schématiser la démarche que nous adoptons de la manière suivante :

(1) *Ecologie des algues marines*, Paris, C.N.R.S., 1959. Il s'agit des textes d'une série de communications, présentées au colloque d'écologie tenu à Dinard (France) en 1957.



Il faut préciser qu'à côté des *champs sémantiques*, constitués entre les unités terminologiques suivant les relations de *synonymie*, d'*antonymie* et d'*hypo-/hyperonymie*, les *champs morphologiques*, *champs suffixaux*, *préfixaux* pour les dérivés, champs constitués à partir d'un même *confixe* pour les *synthèmes confixaux*, et les champs organisés autour d'un même monème de base pour les *synthèmes composés* ou pour les *synthèmes à constituants multiples* font l'objet de notre analyse *termino-synthématique*.

Aussi faut-il indiquer que l'*analyse étymologique*, au sens où l'entend P. Guiraud et qui est «au service de la synchronie», nous aidera à établir les champs *lexico-morphologiques* puisque dans cette approche, «c'est bien une définition des structures sémiques des mots qui est en cause» (2). Si l'on tient compte, d'autre part, que les unités synthématiques sont linguistiquement motivées, l'*analyse étymologique* qui prend l'objet dans une perspective synchronico-dynamique du point de vue méthodologique est d'autant plus efficace qu'elle «repose» les problèmes auxquels nous devons nous affronter non pas seulement en termes de synchronie et de diachronie, mais du point de vue de la motivation et de l'arbitraire (3). Finalement, cette approche nous permettra de voir comment «s'organisent les structures (...) qui engendrent l'ensemble du lexique à partir d'un petit nombre de règles de dérivation» (4).

(2) P. Guiraud, *La Sémantique*, Paris, P.U.F., 1972 (1955), p. 109.

(3) Cf. *Ibid.*, p. 111.

(4) *Ibid.*, p. 115.

Il est aussi nécessaire de préciser que les monèmes qui participent à l'organisation synthématique, soit en tant que base, soit en tant que déterminant, constituent également l'objet de notre analyse.

Pour entamer l'analyse portant sur les termes écologiques nous avons repéré deux monèmes uniques ayant statut terminologique. L'un de ces termes est *algue*, monème unique entrant dans diverses combinaisons synthématiques en ce qui concerne les termes d'écologie et, l'autre terme que l'on peut considérer comme pivot, figurant également dans le titre de l'ouvrage que nous avons dépouillé est le synthème *marin*.

Le terme *algue* joue le rôle de base dans la formation des synthèmes composés tels que *algue(s) rouge(s)*, *algue(s) verte(s)* et *algue brune*.

Ces synthèmes composés peuvent être regroupés dans un même champ morphologique à partir de la structure de base : *algue + adj.*

1. Du point de vue *identification*; a) les diverses occurrences de ces synthèmes composés n'accusent pas un changement dans leur structure interne : nom(*algue*) + adjectif. Dans la combinaison *algues rouges sublittorales*, par exemple, le déterminant *sublittoral(e)* qui est aussi un synthème, affecte non pas seulement *algue*, mais l'ensemble *algue rouge*:

algues rouges ←—————+ *sublittorales*

b) Selon leur comportement synthématique, on peut identifier ces trois synthèmes terminologiques comme *endocentriques*, car il ne s'agit pas de changement de nature par rapport au comportement monématique du terme de base. *Algue brune*, par exemple, a le même comportement que le noyau *algue*.

2. Du point de vue *morphologique*, il ne s'agit pas de variante de signifiant. Ni dans *algues rouges*, ni dans *algues vertes* ni dans *algue brune* l'ordre des signifiants ne présente un trait morphologique pertinent. Ces synthèmes étant formés de *nom + adj.*, les deux éléments composant le synthème reçoivent la marque du monème pluriel, et le genre féminin qui «appartient (...) exclusivement, à la morphologie» (5) se trouve présent dans le déterminant d'*algue*.

3. Axiologiquement parlant, le synthème *algue rouge* est le terme superordonné par rapport à *Callophyllis marginifructa* et par rapport à *Botryoglossum Farlowinaum*. Il est donc possible d'établir le rapport suivant :

(5) A. Martinet (sous la dir. de), *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Crédif-Didier, 1979, p. 12.

algue rouge \supset *Callophyllis marginifructa*

algue rouge \supset *Botryoglossum Farlowinaum*

Dans une approche inverse, *Callophyllis marginifructa* et *Botryoglossum Farlowinaum* auxquels on peut ajouter *Phycodrys rubens* et *Polyneura Hilliae*, sont co-hyponymes par rapport à *algue rouge*. D'autre part, *Gracilaria secundata flagellifera* ou *algue rouge libre* est l'hyponyme d'*algue rouge* :

algue rouge \supset *Callophyllis marginifructa*

» » \supset *Botryoglossum Farlowinaum*

» » \supset *Phycodrys rubens*

» » \supset *Polyneura Hilliae*

» » \supset *algue rouge libre* \equiv *Gracilaria secundata flagellifera*

De la même manière, *algue brune* est le terme superordonné par rapport à *Dictyota dichotoma* :

algue brune \supset *Dictyota dichotoma*

et *Enteromorpha* est l'hyponyme d'*algue verte* :

algue verte \supset *Enteromorpha* (...)

Un autre champ synthématique de nature termino-axiologique, «tenant compte à la fois du fonctionnement et de la dynamique des unités saisies à travers leurs traits» (6) se trouve constitué entre les synthèmes confixés *chlorophycées* (\equiv *algues vertes*), *cyanophycées* (\equiv *algues bleues*), *myxophycées*, *phéophycées* (\equiv *laminaria digitata*), *rhodophycées* (\equiv *Bostrychia* \equiv *Catenella* \equiv *Caloglossa*). Une analyse synthématique fournira les éléments suivants :

1. *Identification*. a) Ce sont les synthèmes confixés, et le confixe qui fonctionne comme invariant est *-phycées* (\equiv *algue*).

b) Comme les confixes ne font pas partie d'une classe quelconque, de celle des nominaux, des adjectivaux, etc., on ne peut pas parler de

(6) B. Vardar, «Axiologie lexicale et problèmes méthodologiques» in *FDE* 14, 1984, p. 109.

synthèmes confixés exo-/endocentriques. Dans le cas présent, il convient pourtant d'indiquer qu'ils font partie de la classe nominale.

2. En ce qui concerne la *morphologie* du *Chlorophycées*, la composante *chloro-* est la variante du monème *chlore*. En effet, «on trouve dans les confixés, des variantes des monèmes libres, par ex. : *herbi-*, variante confixale du monème *ver*» (7). Les autres composantes de ces confixes n'ont, en français qu'un comportement confixal.

3. Dans une approche *axiologique*, on comprend, à partir du confixe *-phycée* qui est équivalent de *algue*, qu'on est encore dans la microaire constituée sur la base du terme-pivot *algue*. Le synthème *myxophycées-* dont la première unité confixale *myxo-* signifie «morve»- mis à part, les autres synthèmes de ce champ se conforment à un regroupement suivant le comportement sémantique du premier confixe. Ils permettent de classer ces synthèmes selon leur couleur (...). Les synthèmes de ce groupe entretiennent des rapports d'équivalence étant donné la fonction des confixes qui se trouvent en première position : *chlorophycées* avec *algues vertes*, *cyanophycées* avec *algues bleues* (*ciano-* = *bleu*), *phéophycées* avec *algues brunes* (*phéo-* = *brune*), *rhodophycées* avec *algues rouges* (*rhodo-* = *rose*). (...)

En ce qui concerne l'enseignement terminologique de l'écologie, l'établissement d'un champ terminologique tel que nous l'avons esquissé permettra à l'apprenant non seulement de motiver les *items synthématique* selon le fonctionnement sémantique de l'un des confixes constituants (la fonction sémantico-axiologique du premier confixe des synthèmes de ce champ est d'indiquer l'espèce algale suivant la couleur), mais aussi de voir les rapports lexico-axiologiques (rapports d'équivalence, ceux d'hyponymie / hyperonymie) que présentent les espèces et les sous-espèces *algales* faisant partie de ce champ. (...)

Nous sommes parti de l'idée que deux termes-pivots impliquent des rapports de sens et de forme, en ce qui concerne notre étude et qu'ils constituent par ce biais des champs de diverses modalités combinatoires se rapportant suivant une perspective notionnelle à un terme qui englobe les deux premiers.

Le terme *algue*, en tant que l'un des deux termes-pivots, fait partie de divers champs. L'autre terme-pivot, *marin(e)* se rapporte d'abord au noyau *mer* qui n'est pas très riche, toujours au sein de notre contexte, du point de vue des faits terminologiques qu'il représente.

Le monème unique *mer* se comporte comme monème base dans les combinaisons synthématiques (et/ou syntagmatiques). Deux *synthèmes*

(7) A. Martinet, *Ibid.*, p. 259.

a constituants multiples dont la base est le monème unique *mer* sont en opposition dans notre corpus : *basses mers de mortes eaux / basses mers de vives eaux* se trouvent opposés, mais il s'agit, en effet, d'une opposition qui prend place au niveau de la langue à cause de l'opposition existant entre les déterminants *vif (vive) / mort(e)*. (...)

Nous avons cherché, à travers ces analyses synthématiques, à tracer les configurations générales qu'englobe le macro-champ notionnel d'*algue*. En multipliant ces macro-champs, on peut embrasser l'organisation terminologique du macro-champ notionnel d'*écologie*.
